

Histoire 5/8

## Le parti catholique

Par Antoine Clevers

## À l'origine des partis

**Évocation.** La politique belge – sur son versant francophone – est à nouveau sens dessus dessous. Et bien malin qui pourrait dire comment sortir de l'impasse actuelle. Les responsables politiques devraient peut-être se pencher sur l'histoire de leur parti et se rappeler ce qui a motivé leurs lointains prédécesseurs à vouloir changer la société. "La Libre" va les y aider.

## La désunion des catholiques durera plus d'un siècle

Le "C" se savait menacé depuis des mois. Sans surprise, son exclusion lui a été signifiée le lundi 13 mai 2002 à une très large majorité: 31 pour, deux contre, deux abstentions.

Ce matin-là, Joëlle Milquet, présidente de ce qui est encore le Parti social-chrétien (PSC), avait convoqué les membres du bureau politique, à 9h, "Au Repos des Chasseurs", un restaurant de Watermael-Boitsfort. Durant la réunion, rares sont ceux qui s'opposent à la volonté de leur patronne de changer le nom du parti et surtout sa ligne politique.

Joëlle Milquet reçoit le soutien espéré. *Standing ovation.* Lasagne et porchetta avec asperges ponctuent copieusement la matinée. Le samedi suivant, 18 mai, un congrès spécial du parti officialise la décision prise cinq jours plus tôt.

Adieu le PSC. Adieu le "C" de chrétien. Vive le CDH, le Centre démocrate humaniste. Si le "C" n'a pas totalement disparu, sa mue est plus que symbolique.

*"Il a fallu convaincre, se remémore M<sup>me</sup> Milquet. Mais au changement de nom avait précédé un changement de fond, un profond travail de remise en question qui avait abouti à l'adoption de la Charte de l'humanisme démocratique. Ce n'était pas une remise en cause des valeurs de l'humanisme chrétien, mais il fallait qu'elles soient mieux portées, de manière plus universelle. Or, à l'extérieur du PSC, il y avait l'impression que l'on portait uniquement l'intérêt de l'école libre, de la CSC ou du monde associatif chrétien. Pourtant, on défendait tout le monde, mais ça ne se voyait plus."*

La fin de la référence au pilier chrétien.

Les centristes font donc le choix de "se déconfessionnaliser", termine Joëlle Milquet. Son obsession : fédérer. À la fois à l'intérieur du parti – où perduraient les vestiges de ses ailes droite (le Cépéc) et gauche (la Démocratie chrétienne) – et à l'extérieur, en balayant la référence au pilier chrétien.

Fédérer. Dedans et dehors. Ce fut le chemin de croix du CDH, du PSC avant lui et du parti catholique depuis la naissance du pays.

Les historiens considèrent que ce n'est qu'en 1936 qu'un parti catholique en bonne et due forme voit le jour, le Bloc catholique. Avec une structure, une direction centrale, un programme, et une logique collective qui s'imposent aux logiques individuelles.

90 ans après les libéraux

1936. Plus d'un siècle après l'indépendance de la Belgique. Nonante ans après la formation du Parti libéral (selon une conception minimaliste). Et 51 ans après celle du Parti ouvrier belge (POB).

*"Jusque-là, les structures existantes sont largement défectueuses. Il n'y a pas de direction nationale véritablement organisée, la discipline de groupe n'existe pas. Le parti catholique est un conglomérat de sous-organisations, les fameux standen, que l'on ne peut qualifier de*

*parti*", commente Paul Wynants, historien à l'université de Namur (UNamur).

Pendant un siècle, deux difficultés majeures vont empêcher la mouvance catholique de se fédérer en une structure stable et hiérarchisée au niveau national. Un : ses divergences internes, reflet des clivages collectifs. Deux : l'autonomie de ses membres.

Reprenons.

*"Des lendemains de l'indépendance à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle [...] catholiques et libéraux s'affrontent durement pour conquérir la majorité absolue au Parlement", écrit Pascal Delwit, politologue à l'Université libre de Bruxelles (ULB), dans "Le Parti social chrétien. Mutations et perspectives" (2002). Le premier clivage social est donc "d'essence philosophique". Et on le retrouve dans le monde catholique. Il y a, d'un côté, les libéraux catholiques, "favorables à la liberté constitutionnelle qui permet, selon eux, à l'Église de diffuser son message", explique Paul Wynants. De l'autre côté, les ultramontains – littéralement : "au-delà des monts" (ils reçoivent leurs ordres du Vatican) – "hostiles aux libertés modernes et souhaitant en revenir à une situation analogue à celle de l'Ancien Régime." Les deux courants s'opposent donc sur "la place de l'Église dans la société".*

Une succession d'échecs

Lorsque les libéraux se structurent en un parti en 1846, synonyme de succès électoraux, les catholiques tentent de réagir. Par la constitution, par exemple, d'une union conservatrice et constitutionnelle dans les années 1850, ou lors des congrès de Malines en 1863, 1864 et 1867. À chaque fois des échecs.

Mais qu'on ne s'y trompe pas. L'influence des catholiques est réelle. *"Des la fondation de l'Etat belge, [les catholiques] parviennent, fait unique en Europe, à faire inscrire dans la Constitution les libertés de culte et d'enseignement", écrit Paul Magnette (ex-ministre PS), sous sa casquette de politologue de l'ULB, dans l'ouvrage collectif édité en 2002 par M. Delwit.*

La reconquête de 1884

En outre, en 1884, après des décennies de domination libérale, les catholiques triomphent aux élections sur fond de guerre scolaire (1879-1884). Ils conserveront leur majorité absolue pendant... trente ans, jusqu'à la Première guerre mondiale.

Si Alois Simon (1897-1964), prêtre catholique et historien, fait de 1884 l'année de la création du parti catholique, ses écrits sont aujourd'hui très critiqués (sur base du travail de référence du professeur Emmanuel Gerard, de la KULeuven). Tout au plus, Paul Wynants pointe l'émergence d'un *catholicisme militant* et d'un début de programme commun sur la question scolaire. Et s'il est vrai que la dénomination "parti catholique" s'était imposée dans le langage courant, il *"n'avait d'un parti que le nom (parce qu'il ne possédait aucun programme politique [et] était composé de mandataires [qui] ne se sentaient liés par aucune discipline partisane"*, note Paul Magnette.

L'apparition de l'opposition gauche-droite

Le second clivage est d'ordre social. Une opposition gauche-droite "entre travailleurs et possédants", comme la définit Paul Wynants, conséquence de la révolution industrielle et de la naissance d'une classe ouvrière défendue à partir de 1885 par le POB.

A nouveau, les catholiques ne seront que le reflet de cette fracture sociale. En leur sein, il y a, à gauche,

les démocrates chrétiens, *"favorables à des réformes sociales en faveur des travailleurs"*, décrit le professeur namurois. Et à droite, les catholiques conservateurs qui *"considèrent que la politique sociale est un gouffre nuisible pour la compétitivité des entreprises"*.

Et à nouveau, comme face aux libéraux, les catholiques veulent réagir. Fin des années 1890, ils effectuent un *"travail d'encadrement du monde paysan et syndical en résistance au développement du monde politique et syndical socialiste"*, pointe Pascal Delwit. *"Pour conserver à l'idéologie catholique sa puissance, il fallait renforcer ses bases sociales (dans un contexte d'éclaircissement du droit de vote, Ndlr) et la doter d'une organisation"*, complète Paul Magnette. *"Ainsi furent mis en place [...] les premiers syndicats, mutuelles, coopératives, patronats, sociétés caritatives catholiques."* Autant d'initiatives privées qui maintiendront la population concernée dans le giron catholique.

La "standsorganisatie" de l'entre-deux-guerres

Il y a eu le clivage Église-État. Le clivage possédants-travailleurs. Mais aux oppositions internes, s'ajoute également la seconde grande difficulté "freinant la constitution d'un parti unifié". A savoir, l'extrême autonomie de ses membres. *"Les élus ont très longtemps repoussé le mandat impératif, c'est-à-dire le fait qu'une direction nationale impose des consignes de vote, rappelle M. Wynants. Et les structures locales étaient aussi attachées à leur autonomie"*.

En 1919, le suffrage universel masculin va rompre l'hégémonie des catholiques. Ronçés par les dissensions internes, ils vont devoir se structurer afin d'enrayer le déclin électoral. *"Pour éviter toute implosion, une réforme organisationnelle [...] est initiée en 1921, écrit Pascal Delwit. Sa caractéristique majeure est l'établissement d'un parti indirect. Pour rejoindre la formation catholique, désormais dénommée Union catholique, il s'agit d'adhérer à*

*l'un de ses standen.*" C'est la naissance de la *standsorganisatie* de l'entre-deux-guerres. Il existe quatre *standen* (piliers) représentant les travailleurs, les agriculteurs, les classes moyennes et le patronat – il en reste des traces visibles aujourd'hui, surtout en Flandre. *"Le tout va de pair avec une nette flamandisation du parti"*, ajoute M. Delwit, citant le professeur Emmanuel Gerard.

C'est un fait important.

Les montées en puissance du rexisme et, plus encore, du nationalisme flamand, qui grappille des voix au Nord du pays, vont aboutir à la constitution du Bloc catholique en 1936-1937, premier "vrai" parti catholique, censé transcender les clivages internes. Il aura cette particularité d'être composé de deux ailes, l'une francophone (PCS), l'autre flamande (KVV). En maître d'œuvre : Hubert Pierlot, qui sera le Premier ministre belge durant la Deuxième guerre mondiale.

L'achèvement de l'unification

Le travail d'unification s'achève au lendemain de la guerre lors du congrès de Noël de 1945 portant création du PSC-CVP (Parti social chrétien-Christelijke Volkspartij), un parti interclassiste où *"les standen disparaissent, à tout le moins officiellement"*, conclut Pascal Delwit. Fait notable, *"le parti élargit son horizon philosophique en faisant non plus référence au catholicisme mais au christianisme"*.

Élargir l'horizon philosophique. L'histoire bégaie. Ce n'est pas un autre choix que posera Joëlle Milquet près de 60 ans plus tard.



Un congrès, à Bruxelles, en 1938, du Bloc catholique (ou Bloc des catholiques), première vraie formation politique catholique. Elle avait la particularité d'être composée d'une aile fla-

mande (KVV) et d'une aile francophone (PCS).